

3<sup>e</sup> DIVISION.

BUREAU  
des *Beaux-Arts*

*Liberté.*



*Egalité.*

RÉPONSE a une  
Lettre d

ENREGISTRÉE à  
l'arrivée, N.° 1292. 1589  
825  
ENREGISTREMENT  
du Départ, N.° 130. 159

Paris, le 21 *Thermidor* (10 juin 1802) an 10 de la  
République française, une & indivisible.  
recu le 18 *Muladarandij* (7 juillet 1802)

Repondu le 7 *Thermidorandij* (21 juillet 1802)

*Le Ministre de l'Intérieur,*

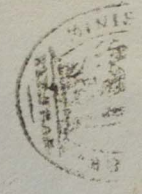
Il est invité à  
faire les dispositions  
nécessaires à  
l'établissement de  
l'école française  
des *Beaux-Arts*  
dans la *Villa*  
*Medicis*

*Citoyen Surée, Directeur*  
de l'école française des *Beaux-Arts*  
à Rome  
vos représentations, Citoyen, et les  
témoignages de tous ceux de nos artistes  
qui ont vécu à Rome, ne me permettent  
plus de penser qu'il y ait le moindre  
danger pour la santé des élèves, à  
placer l'école française des *Beaux-Arts*  
dans la *Villa Medicis*. Je viens écrire  
en conséquence au Ministre des relations  
extérieures, pour qu'il accélère les  
négociations qui doivent mettre le



189

M. le Citoyen Surée  
 Directeur de l'école des  
 Beaux-arts à Rome  
 au Palais de France  
 à Rome  
 M. le Citoyen Surée  
 Directeur de l'école des  
 Beaux-arts à Rome  
 au Palais de France  
 à Rome



3<sup>e</sup> DIVISION.

BUREAU  
des Beaux-Arts

Liberté.



Egalité.

RÉPONSE à une  
Lettre de

ENREGISTRÉE à  
l'arrivée, N.° 1292. 1899  
825 / at

ENREGISTREMENT  
du Départ, N.° 130. 1899

Paris, le 21 Juin 1802 (10 juin 1802)  
 ay 10 de la  
 République Française, une & indivisible.  
 Répondre le 7 Thermidor an dix  
 (21 juillet 1802)

Le Ministre de l'Intérieur,

Il est invité à faire les dispositions nécessaires à l'établissement de l'école française des Beaux-arts dans la Villa Médicis.

Qui Citoyen Surée, Directeur de l'école française des Beaux-arts à Rome

Vos représentations, Citoyen, et les témoignages de tous ceux de nos Artistes qui ont vécu à Rome, ne me permettent plus de penser qu'il y ait le moindre danger pour la Santé des Elèves, à placer l'école française des Beaux-arts dans la Villa Médicis. Je viens l'écrire en conséquence au Ministre des Relations extérieures, pour qu'il accélère les négociations qui doivent mettre le

188 bis

Gouvernement français en possession de  
cet Edifice et de ses Dépendances.  
Comme j'ai tout lieu d'espérer qu'elles  
auront un prompt succès, je vous invite  
à faire les dispositions nécessaires pour que  
l'établissement de l'école dans la Villa  
soit de près la Convention qui en fera  
une propriété française.

Je vous salue.

*[Signature]*



189

M<sup>re</sup> Citoyen & Laine (3. 19. 1890)  
 Directeur de l'école Des  
 Beaux-arts à Rome  
 au Palais de France  
 à Rome.

